

Commentaires reçus

PPCMOI – Boulevard Laframboise (Groupe Maurice)

Commentaire 1

Lise Lussier Denoncourt

C'est vraiment un très beau projet. Ce qui me dérange par contre, c'est la hauteur du bâtiment. Il pourrait y avoir un peu moins d'étages, de 8 à 10 serait bien, mais 14 étages c'est beaucoup...

Commentaire 2

Mireille Côté

Je suis d'accord avec ce projet. Il est bien situé. Il ne nuira à aucun voisin puisque ce sont des commerces et un cimetière. C'est très important de tenir compte du voisinage avant l'implantation d'un gros édifice pour ne pas gâcher la qualité de vie des résidents, ce qui n'a pas toujours été fait...

Commentaire 3

Daniel Malenfant

Encore un projet qui ne respecte pas la réglementation en place. En particulier d'être un projet résidentiel dans une zone commerciale mais si des gens y sont prêt à y demeurer, tant mieux pour eux. En fait, seule la mention d'une occupation mixte est spécifiée dans l'avis public. Il n'est aucunement mention que RÉSIDENCE XVI (plus de 8 logements variés) ou XXII (mixte) n'y est présentement pas permis. Il faut lire entre les lignes. Encore un projet qui ne respecte pas la réglementation en place. En particulier sur les espaces de stationnements; 348 unités et seulement 219 cases de stationnements. C'est drôle, tout récemment, la Ville a 'étendu' son règlement sur les stationnements au Centre-Ville, y spécifiant que toute nouvelle construction devra avoir 1 case de stationnement par logement! Mais il semble que ce règlement ne s'applique plus dans le reste de la Ville. De plus, dans ce projet, le rez-de-chaussée semble voué à des espaces commerciales. Serait-ce un restaurant (selon réglementation, 1 case de stationnement pour 4 places assises) ou une pharmacie (selon réglementation, 1 case de stationnement par 30m²)? Je crois que le besoin sera plus que les 371 indiqués dans le PPCMOI. Encore un projet qui ne respecte pas la réglementation en place. En particulier la hauteur; de 15m (zone 3056-C03) à 44m. Ce n'est pas juste 2 ou 3 étages de plus, c'est 10 de plus. Wow. Ce n'est pas moi qui aie fait les études de marché, mais je ne crois pas que ce type de résidence soit vraiment recherché par les Maskoutains. Que représente 14 étages sinon d'être le plus haut édifice résidentiel de la Ville; fait assez cocasse, c'est une prétention qu'aime bien avoir Sélection Retraite (voir son site internet). Pourtant, ce même Groupe Maurice a récemment construit une résidence à St-Hilaire d'au plus 4 étages. Et comme vous le savez, St-Hilaire est dans la CMM et devrait être régis pas une densité plus élevée que St-Hyacinthe. Je crois qu'ils auraient voulu plus d'étages mais ils n'auraient pas réussi à tout faire changer. Encore un projet des plusieurs \$M qui exige que l'on change toute la réglementation. Ici, tout semble permis quand il y a des \$M à la caisse. Je crois que le mot commence à circuler dans le milieu des promoteurs immobiliers millionnaires qu'ici tout est facile quand il y a des \$M. Bientôt, on va voir des promoteurs de NY ou Boston venir s'implanter ici. Oups, j'oubliais, Groupe Maurice a été acheté par des Américains en 2019. Encore un projet que peu importe que qui sera dit/écrit dans la consultation public/écrite rien ne sera changé et qui sera adopté à l'unanimité.

Commentaire 4

Jacques Tetreault

Je trouve incohérent une telle construction de 14 étages dans ce secteur de la ville. Une construction de cette dimension ne pourra pas jouer le rôle de ville à dimension humaine. Si la réglementation ne le permet pas, pourquoi tenter de passer outre? Réduirait encore la possibilité d'introduire des aires végétalisées dans ce secteur qui est en déficit de couverture végétale.

Commentaire 5

Isabelle Gagné

Bonjour, j'aimerais savoir deux choses concernant le projet particulier mentionné ci-haut. La première: pourquoi voulez-vous autoriser un projet d'immeuble de 14 étages de hauteur ? Je trouve cela vraiment très haut, je pense qu'une hauteur de 3 à 5 étages sur le boulevard Casavant serait correct, mais plus de 5 étages serait trop haut à mon avis. La seconde question que j'ai à propos de ce projet: est-ce que vous avez prévu des logements à prix modiques (ou logements sociaux) pour un certain nombre de personnes âgées ? Et si oui, combien de logements sociaux avez-vous demandé ? 20% ou 25% ? Le fait est qu'il y a beaucoup de personnes âgées seules à Saint-Hyacinthe et dans la MRC des maskoutains et souvent ce sont des femmes (et nous savons tous que les femmes seules n'ont habituellement pas de gros revenus à la retraite). Merci de répondre à mes questions, en toute transparence.

Commentaire 6

Valerie Messier

Bonjour ! Cet immeuble ne respecte pas l'échelle humaine et n'encourage pas le bon voisinage. Et ce n'est pas possible de mettre des espaces verts dans terrain. Je ne crois pas non plus que ceci sera utile à long terme. Merci !